

# Communiqué de presse

Neuchâtel, le 22.11.2023 – Stationnement en Ville de La Chaux-de-Fonds, mobilité dans le cadre du Pôle économique de la Tène et lignes directrices de l'Association Transports et Environnement du Canton de Neuchâtel (ATE-NE).

Madame, Monsieur,

Dans le sillage des accords de Paris ou encore les différents rapports nationaux ou internationaux tels que ceux produits par le GIEC, l'ATE-NE travaillera cette année sur différents axes pour poursuivre l'accompagnement des concitoyennes et concitoyens vers la mobilité douce. Si beaucoup s'accordent à penser qu'une modification de nos pratiques est nécessaire, il apparaît indispensable, aux yeux de l'ATE-NE, d'accompagner les individus en leur proposant des alternatives pertinentes. En plus de ces lignes directrices qui constituent l'épine dorsale de l'action de l'association, nous revenons également sur les brûlantes questions de stationnement en Ville de La Chaux-de-Fonds et sur la mobilité dans le cadre du Pôle économique de la Tène.

## 1. Stationnement à la Chaux-de-Fonds

L'ATE-NE soutient la nouvelle politique de stationnement de La Chaux-de-Fonds, votée par le Conseil général et attaquée en référendum. La politique de stationnement actuelle souffre de plusieurs défauts dont certains agacent les habitants eux-mêmes. D'où la nécessité de remettre l'ouvrage sur le métier. Un bureau spécialisé a été mandaté pour élaborer le projet. Un long travail d'information et de consultation a été effectué lors de séances réunissant trois commissions. Des compromis ont été acceptés, en vue de parvenir à un consensus. L'ATE déplore que l'acceptation du projet par le Conseil général aboutisse à un référendum, après ce long travail de consultation et les

compromis acceptés. La nouvelle politique de stationnement a pour but de faire baisser le trafic interne à la ville et de favoriser les autres modes de déplacements que sont les transports publics, le vélo et la marche. Des objectifs qui semblent pourtant évidents aujourd'hui face aux défis climatiques, énergétiques et de qualité de vie en ville. Tous les habitants, y compris les enfants et les personnes âgées, ainsi que les commerçants en bénéficieront.

## 2. Pôle économique de La Tène

Si l'ATE ne s'oppose pas formellement à la construction d'un pôle économique du côté de La Tène, elle regrette que le Canton ne se saisisse pas de cette opportunité pour mener une politique de mobilité ambitieuse. Outre le nombre de places de stationnement démesuré prévu dans le projet, les aménagements tant pour les transports publics que pour les cyclistes par exemple pourraient être meilleurs. Malgré l'opposition de l'ATE et la séance de conciliation avec les services cantonaux, le Canton s'est contenté de lever l'opposition en déniait toutes formes d'ajustements. Dans ce cadre, l'ATE est contrainte de faire recours au Tribunal cantonal. Plus globalement, ces constats traduisent le manque de volonté politique de faire bouger les lignes et de saisir ces opportunités pour apporter une réelle plus-value à l'offre en matière de mobilité durable et au redimensionnement du nombre de places de stationnement.

## 3. Lignes directrices de l'ATE

L'ATE souhaite poursuivre son travail de promotion de l'offre des transports publics. Dans un contexte inflationniste, une réelle politique publique en matière d'attractivité sur les prix des billets ou encore l'amélioration des prestations, notamment en Ville de La Chaux-de-Fonds, sont des priorités pour l'ATE. Ce travail doit s'inscrire dans une réflexion cantonale ; bien que l'arrivée de la ligne directe, qui constituera la pierre angulaire du réseau, soit attendue avec impatience, il convient d'agir et d'apporter des solutions indépendamment de la réalisation du RER neuchâtelois (ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds).

L'adaptation de la vitesse en milieu urbain, et particulièrement aux alentours des écoles, constituent aussi une priorité pour l'ATE. Tant pour des questions environnementales, de sécurité que de santé publique, l'ATE milite pour une diminution de la vitesse en zone urbaine. Si cette mesure est en effet efficace sur le plan environnemental, elle répond aussi et surtout à un enjeu de sécurité. En effet, l'ATE ne peut que s'indigner face aux nombreux accidents de la

route liés aux excès de vitesse. Pour accroître la protection des piétons et des cyclistes, l'ATE est convaincue de la nécessité de réduire la vitesse de façon générale. Ce constat est particulièrement vrai aux abords des écoles. L'ATE salue l'initiative de Couvet qui a mis en place un plan de mobilité scolaire et invite l'ensemble des communes à entrer dans une telle démarche.

Enfin, la fin d'année 2023 est marquée par le référendum de l'ATE suisse contre la construction de plusieurs tronçons autoroutiers. Il s'agit de mettre fin à cette politique des transports du passé ! Le Parlement veut réaliser, pour plus de 5 milliards de francs, la plus grande extension autoroutière depuis de nombreuses années. La récolte de signatures bat son plein et la campagne s'annonce vive !

Contact :

Kilian Winz – 0774597730

Christian Piguet - 0763090151